

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE

Présents : Béatrice CHAMPAGNE, Yves PHILIPPE, Olivier PARISOT, Pierre JACQUIS, Gilles EUVRARD, Laurent MATHIRON.

Pouvoirs : Jean-François CHERREY donné à Pierre JACQUIS

Francis LAMBERT donné à Olivier PARISOT

Catherine DIENNE donné à Yves PHILIPPE

Gérard HOTTE donné à Gilles EUVRARD

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Informations :

- Possibilité d'obtenir une subvention supplémentaire (ANAH et Région) qui peut prendre en charge jusqu'à 30% du restant dû par les propriétaires (soumise à conditions de revenus).
- 3 décembre 2007 : décision d'acceptation des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.
- Début des travaux prévus début janvier 2008.

Financement :

Rappels :

Opération qui doit être blanche pour la commune.

65 habitations sont concernées par la tranche 1
pour un montant de 679 362€ TTC

Proposition est faite d'ouvrir une LTI (ligne de trésorerie interactive) qui permettra un déblocage de fonds plus rapide et un remboursement plus rapide au fur et à mesure des obtentions des subventions.

Après étude, la LTI Caisse d'Epargne Champagne Ardennes est celle retenue pour un montant de 750 000€ maxi pour une durée d'un an.

Le conseil municipal ACCEPTE l'ouverture de la ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne Champagne Ardennes.

Pour mettre en application cette LTI avec la trésorerie, la commune se doit de créer une Décision Modificative au Budget 2007 de la Commune, spécifiant tous les prenants parts ainsi que les dépenses et recettes correspondantes à chacun d'entre eux.

La Décision Modificative au Budget 2007 de la Commune est ADOPTEE à l'unanimité par le conseil municipal. De plus le Maire est AUTORISE par le conseil municipal à signer les documents demandés par la trésorerie et afférent au projet.

QUESTIONS DIVERSES :

Mettre en conformité l'arrêt de bus de l'arrêt LAMBERT rue de l'Eglise.